Caisse des écoles

Créées en 1867, les caisses des écoles ont pour objectif de faciliter la fréquentation des écoles publiques aux enfants.

Voici un aperçu des activités de la caisse des écoles d'Épône :

- Achats de fournitures scolaires, de petit matériel
- Subvention aux coopératives scolaires
- Financement de sorties, de spectacles de fin d'année
- Financement des activités de natation scolaire
- Financement d'évènements dans le cadre scolaire.



Qu'est ce que la Caisse des écoles ?

Créées par la loi du 10 avril 1867, les caisses des écoles sont des établissements publics communaux, qui ont leur autonomie financière. Chaque commune a obligation de créer une caisse des écoles.

Les activités qui leurs sont confiées sont devenues très diversifiées. Outre l'achat des fournitures scolaires, elle finance les sorties éducatives et ludiques scolaires, les spectacles, elle participe conjointement avec les familles au financement des classes de découverte ou à l'équipement des établissements.

Les ressources de cette instance, proviennent de la subvention municipale, des cotisations des membres sociétaires, des dons (mariages...). La caisse des écoles est administrée par un un conseil d'administration.

Composition et fonctionnement du Conseil d'administration

Le Conseil d'Administration se compose de membres de droit (le Maire, l'Inspecteur de l'Education Nationale, six conseillers municipaux) et de membres sociétaires (7 personnes élus par les adhérents).

Toute personne à jour de sa cotisation peut présenter sa candidature pour être membre du Conseil d'Administration. Les élections ont généralement lieu au cours de l'Assemblée générale annuelle qui se déroule dans le courant du mois de décembre.

Les membres sociétaires sont élus au scrutin uninominal à un tour, quel que soit le nombre de votants.
Les candidats qui recueillent le plus grand nombre de voix sont élus pour 3 ans et rééligibles à la fin de leur mandat.

Les membres élus de la Caisse des écoles

- Isabelle ROMAIN
 Stéphane TRUFFAUT
 Catherine MENETTRIER
 Sandra NIYONGERE
 Kamel RAFAI

 Rodolphe DRUART
 Ivica JOVIC

Infos pratiques

Horaires d’ouverture

• du lundi au vendredi : 8h45-12h et 13h30-17h

Documents
Bulletin d'adhésion 2025-2026
Liens utiles
Infos utiles
Les délibérations de la Caisse des écoles
Contact

90 avenue du Professeur Émile Sergent
78680 Epône
Tel. 01 30 95 05 07
yvanna.langlois@epone.fr